

Zeitschrift: Rapport d'activité / Comité International de la Croix-Rouge
Herausgeber: Comité International de la Croix-Rouge
Band: - (1980)

Rubrik: Personnel

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 05.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

parmi quelque 7200 documents — rapportées d'Ouganda, du Tchad, de Zambie, du Botswana et du Zimbabwe, par un photographe suisse renommé, M. Luc Chessex, engagé par le CICR pour couvrir ses activités dans le continent africain.

Dans le cadre plus particulier des relations publiques en Suisse, le CICR a organisé plusieurs conférences et expositions dans le pays.

VISITES AU CICR. — En 1980, le Service des visites a accueilli au siège du CICR quelque 6200 personnes, dont près du tiers appartenant au mouvement de la Croix-Rouge. Ces visiteurs, représentant toutes les parties du monde et venus soit en groupe, soit individuellement, ont suivi pour la plupart un programme comprenant un exposé et une projection de film sur les activités du CICR, ainsi qu'une visite de l'Agence centrale de recherches.

Au mois de novembre, à l'occasion de leur assemblée d'automne qui s'est tenue à Genève, les membres de la Confédération européenne de Relations publiques (CERP) ont rendu visite au CICR où ils ont entendu un exposé du chef de la DPI sur la campagne d'information conduite en Afrique australie.

MISSIONS. — Le chef de la DPI a effectué plusieurs missions en 1980, notamment en Afrique australie et dans le Sud-Est asiatique pour évaluer sur place l'ensemble des programmes d'information dont ses services étaient en charge. A fin février, il a représenté le CICR au séminaire de la Croix-Rouge sur l'information et la collecte de fonds, organisé à Manille conjointement par la Ligue et la Croix-Rouge des Philippines.

Des délégués-information et des photographes ont été également envoyés en Thaïlande, au Kampuchéa, en Angola, au Salvador, au Nicaragua, en Malaisie et en Indonésie d'où ils ont rapporté des reportages et des photos destinés aux publications du CICR et aux Sociétés nationales.

La Revue internationale de la Croix-Rouge

En 1980, la *Revue internationale de la Croix-Rouge*, organe officiel de la Croix-Rouge internationale et seule revue de fond de la Croix-Rouge, a paru, une fois tous les deux mois, en trois éditions principales — en français, en anglais, en espagnol — de 60 pages environ et en une édition abrégée, en allemand, de 16-20 pages, formée d'extraits d'articles imprimés dans les éditions principales.

A côté des contributions de divers auteurs sur des sujets relatifs au droit international humanitaire, («Les droits humains de l'assistance spirituelle dans les Conventions de Genève», «Le Protocole additionnel I et les Etats neutres», «Le nouveau code de protection de la population civile et des biens de caractère civil dans les conflits armés»), la Revue a publié, en cinq livraisons successives, la fin d'un ouvrage qui intéresse tout particulièrement la Croix-Rouge et dont la publication avait débuté en 1979, le «Commentaire des principes fondamentaux de la Croix-Rouge» de M. Jean Pictet. Plusieurs de ces articles ont fait l'objet de tirages à part ou ont été reproduits dans d'autres publications.

La Revue a publié une résolution des Nations Unies sur les Protocoles additionnels, une résolution de la Conférence administrative mondiale des Radiocommunications sur les radiocommunications d'urgence de la Croix-Rouge; elle a fait une place à l'actualité avec des résumés réguliers sur les activités du CICR et de ses délégations dans le monde, sur les travaux du CICR, de la Ligue et des Sociétés nationales pour la diffusion du droit international humanitaire; elle a noté les ratifications et adhésions successives des Etats aux Protocoles additionnels et l'adoption du croissant rouge par l'Iran; elle a commémoré le centenaire des Sociétés de la Croix-Rouge en Argentine et en Autriche; elle a présenté plusieurs ouvrages récents sur le droit international humanitaire et sur la Croix-Rouge.

En tout cela, la Revue s'est efforcée de rester l'organe de liaison et d'information générale entre les membres de la Croix-Rouge internationale.

PERSONNEL

Effectif

En 1980, la multiplication des engagements du CICR dans le monde s'est répercutee sur tous les secteurs d'activité de l'institution et a créé, notamment, des besoins accrus en personnel, tant au siège que sur le terrain.

Au siège, l'effectif a oscillé entre 342 (janvier) et 431 (décembre), avec une moyenne de 386,5 unités (contre 312,5 en 1979). Sur cette moyenne, environ 180 personnes exerçaient des fonctions en relation directe, à un titre ou un autre, avec les opérations conduites sur le terrain. Les autres étaient occupées

à des tâches relevant de l'Agence centrale de recherches, du développement et de la diffusion du droit international humanitaire, des relations avec les Sociétés nationales de la Croix-Rouge, de l'information et des relations publiques, de la recherche de fonds, de l'administration, etc.

Sur le terrain, l'effectif du personnel (délégués et techniciens envoyés de Genève) a passé de 256 personnes en janvier à 261 en décembre, avec une moyenne de 258,5 par mois (150,5 en 1979). Le très nombreux personnel médical et paramédical mis à disposition du CICR par les Sociétés nationales de la Croix-Rouge, notamment en Thaïlande, n'est pas compris dans ces chiffres (entre 442 en janvier et 209 en décembre).

Les délégations du CICR ont, en outre, bénéficié du concours de collaborateurs engagés sur place. Leur effectif, qui était de 474 en janvier, s'élevait à 518 en décembre.

Enfin, 333 missions ont été accomplies en 1980 par du personnel envoyé du siège à Genève.

Formation

La première année de mission sur le terrain étant destinée en règle générale à la formation des nouveaux délégués, des cours d'introduction sont organisés, depuis 1970, au Centre de rencontres de Cartigny, près de Genève, afin de leur fournir des éléments de base avant leur départ en mission (histoire de la Croix-Rouge, structure et répartition des tâches entre la Ligue, le CICR et les Sociétés nationales, financement, Conventions de Genève et Protocoles additionnels, actions extra-conventionnelles, technique de la visite des lieux de détention, étude de situations, rôle et tâches de l'Agence centrale de recherches, secours matériels, actions médicales, information, etc.). En 1980, quatre cours d'introduction ont eu lieu à Cartigny et ont groupé 97 participants.

D'autre part, afin de permettre aux collaborateurs en fonction au siège d'élargir leurs connaissances, une formation complémentaire a été donnée à 81 d'entre eux en 1980, principalement dans le domaine des langues.

En outre, 58 collaborateurs ont suivi les deux cours organisés conjointement par la Ligue et le CICR à l'intention des personnes nouvellement engagées dans les deux institutions.

Délégations

En 1980, le CICR disposait de 28 délégations permanentes établies dans autant de pays d'Afrique, d'Amérique latine, d'Asie et du Moyen-Orient, ainsi que de 8 sous-délégations. Une délégation permanente est installée également à New York, qui permet au délégué auprès des organisations internationales de maintenir le contact avec les Nations Unies et ses organismes spécialisés, dans le cadre des activités du CICR. Compte tenu des missions «ad hoc» effectuées par ses délégués dans une trentaine de pays, le CICR a été ainsi présent dans une soixantaine de pays en 1980.

FINANCES

Bilan

Le bilan a passé de 36,6 millions de francs suisses à fin 1979 à 39,4 millions à fin 1980. Cette progression, qui confirme une évolution déjà constatée un an auparavant, est due au fait que le CICR a reçu, au cours de l'exercice écoulé, d'importants fonds pour le financement des actions spéciales. Il faut cependant relever que pour la première fois depuis 10 ans, la couverture financière de certaines de ces actions a été insuffisante. C'est ainsi qu'en fin d'exercice, il manquait quelque 3 millions de francs suisses (en chiffres arrondis) pour équilibrer recettes et dépenses.

Cette situation, sans être alarmante, est préoccupante. Il semble, en effet, que les gouvernements s'intéressent moins au financement des actions spéciales de petite et moyenne dimensions qu'à celui des opérations de grande envergure telles que celles conduites en Asie du Sud-Est et en Afrique. Les actions dont le financement a été insuffisant sont celles du Nicaragua, du Salvador, du Liban ainsi que celle menée en Irak et en Iran suite au conflit qui a opposé ces deux pays dès fin septembre 1980.

Poursuivant la politique qu'il a engagée il y a quelques années et qui vise à augmenter sa Réserve générale, le CICR a eu la satisfaction d'enregistrer en 1980 le versement de deux contributions spéciales, destinées à cette fin, l'une du Gouvernement de Koweït de 1,2 million de francs suisses, l'autre du Gouvernement de la Jamahiriya arabe libyenne de 1 million de dollars.

Grâce à ces deux versements, la Réserve générale atteint, au 31 décembre 1980, 10,25 millions de francs suisses. Ce montant, correspondant au quart du budget ordinaire, reste relativement faible. Le CICR souhaiterait, en effet, pouvoir disposer, en cas de crise internationale grave, de réserves permettant de couvrir au minimum six mois d'activité.

Compte de résultat

Contrairement aux prévisions budgétaires qui laissaient apparaître un déficit pour 1980 de plus de 1 million de francs suisses, le compte de résultat se présente de manière équilibrée, le déficit se montant finalement à 9133,16 francs suisses. Celui-ci est absorbé par le compte de Pertes et Profits reporté, qui dispose encore, après ce prélèvement, d'un solde de 301 050,89 francs suisses.

Ce résultat favorable est dû, d'une part, à l'augmentation des recettes provenant des contributions gouvernementales et de dons privés particulièrement importants en 1980, d'autre part, à un contrôle rigoureux des dépenses.

Financement

Gouvernements

Bien que les résultats de 1980 puissent être considérés comme satisfaisants, il n'en reste pas moins que l'origine des